



**Itinéraires pour les transports exceptionnels: AVIS IMPORTANT !!!**

L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport.  
 (Toute modification doit être demandée au Service Transport exceptionnel)

Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.

30/03/2017

**YVES-GOMEZEE : N5 : Viaduc de Yves-Gomezée INTERDIT au transport exceptionnel !**

Suite à une évaluation de l'ouvrage, le passage sur le Viaduc de Yves-Gomezée entre PHILIPPEVILLE et FRAIRE est interdit au transport exceptionnel non conforme en masse.

Déviations possibles pour les transports de max **120T – hauteur 4m50 – largeur 4m00** aller-retour) :

N5	A partir de PHILIPPEVILLE	Sortie N40 – Contournement de Philippeville -Pont sur l'ancienne N5 : transport seul sur le pont à 5 km/h au milieu des 2 bandes. -Pont sur le tunnel du chemin de fer : : transport seul sur le pont à 5 km/h sur la bande de gauche. - Ponts supérieurs : passage à vitesse réduite
N97 N98	VODECEE FLORENNES	Rond-point : s'assurer de la possibilité de passage sans dégat à l'infrastructure Pont supérieur : <b>hauteur libre de 4m30 à 5m !</b> rouler dans l'axe de la route !
N98	STAVE	<b>TRAVAUX ! Largeur limitée à 4m00 !</b> S'assurer de la possibilité de passage avant le transport.
N98 N98	METTET... FOSSE LA VILLE...	

Déviations possibles pour les transports de **catégorie 3** (valable aller-retour) :

N40 N53	A partir de PHILIPPEVILLE BEAUMONT STREE	<b>Largeur et hauteur limitée</b> par la signalisation. Avant le départ, s'assurer de la possibilité de passage ! En cas de démontage de la signalisation, l'accord préalable District d'Anderlues - dgo1-42-11@spw.wallonie.be) est obligatoire
N53 N577	BOMEREE MARCINELLE	Av. Mascaux - Rue de l'Ange – Av. P. Bailly – Av. de Philippeville
N5 N576 N922	COUILLET CHATELET FOSSE LA VILLE...	Via N576a – R53

**Pour les transports de dimensions ou masses supérieures, des déviations doivent être demandées à nos services au cas par cas.**